

## JUIN - JUILLET - AOÛT 2023

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

#### Adresse du Chef de l'État à la Nation

**Noël OBOTELA RASHIDI**, Historien.  
Professeur ordinaire/  
Université de  
Kinshasa, Faculté des  
Lettres et Sciences  
Humaines.  
Membre du Conseil de  
Rédaction de *Congo-  
Afrique*.  
nobotela2005@yahoo.fr

**S'**adressant à la Nation, le **30 juin 2023**, le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi a rassuré que « *l'amélioration des conditions de vie demeure au cœur de ses priorités quotidiennes* ». Il a abordé des questions liées à la baisse du pouvoir d'achat des plus démunis, à l'insécurité à l'Est du pays, à l'agression du Rwanda qui appuie le M23, etc.

#### Le retrait de la MONUSCO toujours envisagé

En visite en RD Congo, début juin 2023, Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU en charge des opérations de la paix, a annoncé que le retrait de la MONUSCO fait l'objet des préoccupations de l'ONU. Il a parlé d'un « retrait graduel et responsable ». Au cours de son séjour, il a notamment visité un camp de déplacés en Ituri où les réfugiés craignent un « vide sécuritaire » qui risque d'être fatal à la population !

Parmi les recommandations envisagées par le Conseil de Sécurité de l'ONU, il y a la possibilité d'apporter un appui aux forces régionales africaines déjà présentes sur le terrain au Nord-Kivu. Toutefois, il a évoqué la limite du soutien à apporter étant donné le mandat actuel de la MONUSCO.

#### La délivrance des cartes d'identité serait imminente !

Le Premier Ministre a présidé, le **9 juin 2023**, la cérémonie de signature du protocole d'accord entre la CENI, l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) et l'Institut National de la Statistique (INS) dans le but de doter le pays du fichier général de la population à travers les opérations d'identification et de recensement.

Signalons que le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a donné l'exemple en se faisant délivrer, le **30 juin 2023**, sa nouvelle carte d'identité, biométrique et infalsifiable. Par ailleurs, en attendant que les dispositions utiles soient arrêtées, le citoyen est tenu de savoir que sa délivrance entraînera un certain coût !

### **La loi sur la répartition des sièges dans la tourmente ?**

78 députés nationaux se réclamant du PPRD et du FCC (Front Commun pour le Congo) ont décidé de ne pas participer aux plénières consacrées à l'adoption de la loi sur la répartition des sièges dans les circonscriptions électorales. Ils accusent le pouvoir en place d'avoir planifié la minoration des sièges dans les provinces, territoires, secteurs et communes qui ne lui seraient pas favorables et leur gonflement démesuré dans les parties du pays acquises à sa cause ! Pour eux, le fichier électoral élaboré par la CENI ne serait pas transparent.

L'adoption dudit projet a eu lieu le **5 juin 2023** ; 361 députés ont pris part à cette séance. Outre les députés du PPRD et FCC, d'autres députés de l'opposition ont émis des voix contraires. Le camp Matata, Katumbi, Sesanga et Fayulu s'en tient à un audit du fichier électoral par un cabinet international. Quant à Muzito, il s'agit d'un fichier « provisoire » et « partiel ». Signalons que ledit projet a été adopté par le Sénat le **14 juin 2023**, et la loi y afférente a été promulguée le **15 juin 2023**.

Ils ont, en outre, relevé l'incapacité du pouvoir à préserver l'intégrité du territoire national et à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Quant au processus électoral, ils ont condamné une CENI non consensuelle, une Cour constitutionnelle inféodée, des kits inégalement répartis, des mineurs illégalement enrôlés, nombreuses personnes détenant plusieurs cartes d'électeurs, des cartes d'électeurs devenant illisibles au bout d'un certain temps, etc. Il y a donc crainte d'élections non transparentes.

Quatre leaders de l'opposition (Fayulu, Matata, Katumbi et Sesanga) ont été reçus, le **30 juin 2023**, par le Président de la CENI. Quatre heures durant, ils ont échangé sur l'affichage des listes des électeurs et sur l'audit externe du fichier électoral. Ils reprochent la réalisation de ce fichier dans des « conditions opaques » ! Et, dans un memorandum rendu public le **5 juillet 2023**, Katumbi, Sesanga et Matata appellent au dialogue pour harmoniser les aspects techniques. Le leader du Nouvel Elan, Adolphe Muzito, a été reçu le **3 juillet 2023**. Pour lui, il faut un réaménagement technique du calendrier électoral. Il préconise la mise en place du fichier électoral notamment par l'organisation du processus dans les circonscriptions de Masisi, Rutshuru et Kwamouth.

De son côté, une délégation du FCC (Front Commun du Congo) s'est opposée, le **4 juillet 2023** ; au processus électoral. C'était à l'issue d'un entretien avec le Directeur Adjoint Afrique de l'Union Européenne.

D'après un communiqué de presse de la CENI, les agents du Ministère de l'Intérieur ne doivent pas s'immiscer dans la gestion des opérations électorales. Leur présence dans les bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) est formellement interdite. Seuls y sont admis les agents de la Direction des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD).

### **L'Assemblée Nationale fait le ménage**

Avant de procéder, le 15 mars 2023, à la clôture de la session, l'Assemblée Nationale a validé les mandats des députés devant remplacer ceux de leur nommés à des fonctions incompatibles, invalidés et décédés. Ainsi, Kahubire Mirindi remplace Enerunga Vunda Anselme (circonscription de Kalehe) ; Katumba Kabangu prend la place du député Milolo Dibondo Zobel de Tshikapa (décédé) ; Mme Munumba Limba Mahangu à la place de Munimba Limba d'Uvira (invalidé) ; Bikoke Bolomelenge Victor en lieu et place de Likinda Fidèle d'Ikela (décédé) ; Mme Tambwe Yolande à la place de Papy Nyango de Bandundu (invalidé) ; Mboma Boko Paulin en lieu et place d'Adolphe Muzito de Kikwit (invalidé) ; Mulanda Muland Guy en remplacement de Mova Sakanyi Henri de Lukunga (invalidé) ; Mme Mushobekwa Likulia de Kabare (invalidée) remplacée par Mme Monga Masimo Lily.

### **Élections 2023, les choses se précisent**

Concernant les prochaines élections, les choses semblent se préciser. L'ouverture des bureaux de réception et traitement des candidatures seront ouverts du **26 juin au 15 juillet 2023**. La caution est fixée à 1.600.000 FC par siège, soit 695 USD au taux de 2300FC pour 1USD.

### **Augmentation du prix des carburants**

Par un arrêté pris le **7 juin 2023**, le Vice-Premier Ministre et ministre en charge de l'Économie Nationale a fixé les prix des carburants terrestres dans toute l'étendue du pays.

### **Mort de dix étudiants congolais au Soudan**

Dix étudiants congolais ont trouvé la mort, le **4 juin 2023**, sur le Campus de l'Université internationale à Khartoum à la suite d'un bombardement. Le gouvernement congolais a élevé une vive protestation à ce sujet.

### **Inauguration d'une usine d'assemblage des véhicules à Kinshasa**

L'usine « Suprême Automobile » dédiée au montage des bus de marque Mercedes Benz a été, le **10 juin 2023**, inaugurée par le Président de la République. Elle pourra créer 500 emplois directs pour la jeunesse congolaise.

## À propos du don de sang en RD Congo

Le don du sang en RD Congo demeure faible, en deçà de 50%, malgré les efforts fournis pour augmenter le taux du don bénévole. Selon le ministre de la santé, seulement 35% de transfusions sanguines réalisés proviennent des donneurs volontaires et non rémunérés. Pourtant l'OMS a fixé l'objectif de 80% d'ici 2030. Cette déclaration a été faite le **14 juin 2023** à l'occasion de la Journée Mondiale de donneurs du sang.

## Les Nations Unies inquiètes à propos des violences à l'Est du pays

La représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RD Congo, Mme Bintou Keita, a condamné « avec la plus grande fermeté » l'attaque ignoble survenue, dans la nuit du **11 au 12 juin 2023**, dans le site des personnes déplacées de Lala, à 75 Km de Bunia (Territoire de Djugu). Ces personnes ont été massacrées par les miliciens de la CODECO (Coopérative pour le Développement du Congo).

Dans un communiqué publié le **19 juin 2023**, les Nations Unies ont tiré la sonnette d'alarme à propos des violences galopantes à l'Est de la RD Congo. Leur impact est évident sur la population victime. Ainsi, les Nations Unies ont appelé à la cessation des hostilités et au retour de la paix. Par ailleurs, la situation humanitaire est cependant très alarmante.

Le Secrétaire Général de l'ONU a rendu public, le **5 juillet 2023**, son rapport allant de janvier à décembre 2022 (cf. *Le Potentiel*, N° 8613, 07.07.23, p. 6). Ce rapport porte sur l'évolution de l'impact des conflits armés sur les enfants et des informations sur les violations commises.

Dans un rapport confidentiel livré le **16 août 2023**, le Secrétaire Général des Nations Unies a fait part de son inquiétude face à la montée des groupes d'autodéfense appelés « *Wazalendo* », dans les zones de conflits au Nord-Kivu. Dans ce rapport, selon *Politico.cd*, il craint que ce phénomène puisse créer d'autres problèmes de sécurité susceptibles de contribuer à un nouveau cycle de violence.

## Assurance des duplicatas en cas de cartes d'électeur illisibles

En séjour à Goma, ce début de juin 2023, le Vice-Président de la CENI a déclaré que ces duplicatas seraient disponibles pour tout demandeur d'une carte d'électeur devenue illisible.

## La lutte contre la drépanocytose mérite une intensification

Classée 4<sup>e</sup> priorité de santé publique dans le monde par l'OMS, après le cancer, le sida et le paludisme, la drépanocytose est la maladie génétique la plus fréquente dans le monde. Elle touche plus de 50 millions de personnes et plus de 150 millions en comptant les porteurs sains.

En RD Congo, environ 50.000 enfants naissent avec cette maladie par an dont la moitié meurt avant l'âge de 5 ans (statistiques révélées le **19 juin 2023**, par le Dr Raïs-Caleb Kibwana, médecin à l'Hôpital Kimia Clinic de Kinshasa, en marge de la Journée Mondiale de lutte contre la drépanocytose commémorée, le 19 juin).

### **Levée des sanctions de l'Union Européenne**

Deux personnalités congolaises, Kalev Mutondo et Emmanuel Shadary, ont vu leurs noms retirés de la liste noire de l'Union Européenne. Ce retrait découle des arrêts pertinents pris par le Tribunal, en mars 2023.

### **L' « Affaire Bukanga Lonzo » semble revenir à la surface**

Le Procureur Général de la République près la Cour constitutionnelle a saisi le bureau du Sénat pour solliciter l'autorisation d'instruction judiciaire à charge du Sénateur Matata Ponyo. Sa demande est motivée par l'existence des faits nouveaux contenus dans un rapport des inspecteurs des finances membres de la commission de contrôle sur la gestion du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo. Ce rapport fait état d'infractions de faux et usage de faux, et de détournement des deniers publics à charge de Matata Ponyo.

Par ailleurs, un groupe de sénateurs de l'opposition a saisi le bureau du Sénat, le **19 juin 2023**, pour dénoncer les démarches du Procureur de la République près la Cour constitutionnelle qualifiées de non conforme à la Constitution. Ils mettent le Président Bahati en garde en vue de ne pas livrer le Sénateur Matata.

En date du **22 juin 2023**, le parti politique du Sénateur Bahati a fait une déclaration contre les agissements de Matata envers Bahati. L'AFD souhaite même que le procès de Matata soit public !

### **À l'approche des élections, Martin Fayulu et Lamuka surprennent**

Au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa le **19 juin 2023**, le Président Martin Fayulu, qui dirige la plateforme politique Lamuka, a décidé de ne pas déposer les candidatures de ses membres à tous les niveaux des élections tant que le fichier électoral, c'est-à-dire les listes des électeurs, ne sera pas refait dans la transparence et audité par un cabinet extérieur compétent en la matière.

De leur côté, Katumbi et Matata désapprouvent la position prise par le Président Fayulu qui fait partie de leur groupe !

### **Position des États-Unis sur les événements de l'Est de la RD Congo**

Les États-Unis ont, dans un communiqué du **20 juin 2023**, salué le rapport définitif du Groupe d'experts des Nations Unies sur la RD Congo. Ils condamnent des violences qui ont fait des morts, de blessés, des personnes déplacées et vulnérables à la violence. Les responsables de ces actes doivent

en répondre. Ils appellent les groupes armés, y compris le M23, la CODECO, les FDLR, MAPI et d'autres à cesser les hostilités et à déposer les armes.

### **Le Président sud-africain en visite en RD Congo**

Le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a visité la RD Congo, en ce début du mois de juillet 2023. Au cours de la conférence de presse tenue le **6 juillet 2023**, avec son homologue de la RD Congo, ils ont évoqué la question liée à l'agression de la RD Congo par le Rwanda à travers la coalition terroriste M23/RDF. Le Président Tshisekedi s'est montré intransigeant et a refusé de négocier avec le Rwanda et le M23. Pour lui, un seul schéma reste d'actualité, à savoir le cessez-le-feu, le retrait, le cantonnement des forces terroristes et pour finir par leur intégration au programme DDRC-S. Pour le Président sud-africain, la force de la SADC reste en attente par devoir de solidarité. Il partage les mêmes soucis avec les populations congolaises concernant cette agression. Il a promis de travailler en vue de faire taire les armes à l'Est de la RD Congo.

Ils ont réitéré leur appel au Rwanda en vue du retrait immédiat des soldats de la Force de défense du Rwanda (FDR) du territoire congolais. Ils demandent également au Rwanda de cesser de soutenir le groupe armé M23 sanctionné par les Nations-Unies et les Etats Unis.

### **Le Président de l'Assemblée provinciale du Kongo Central démissionne**

Le Président Jean-Claude Vuemba a présenté sa démission, face à une pétition signée par une trentaine de députés provinciaux l'accusant de n'avoir pas adhéré à la Charte de l'Union Sacrée de la Nation et, par conséquent, de ne pas soutenir la réélection du Chef de l'État. Sans attendre la plénière ad hoc, il a démissionné de son poste en adressant sa lettre, le **23 juin 2023**, au bureau de l'Assemblée provinciale du Kongo Central ! (Cfr *La Tempête des Tropiques*, N° 6938, 26 juin 2023, p. 2).

### **La crise sécuritaire à l'Est de la EDC : encore un sommet !**

Les chefs d'État africains se sont encore réunis, pour la cinquième fois, autour du Président angolais à Luanda, le **27 juin 2023**. Il s'agit de passer en revue la situation sécuritaire prévalant à l'Est de la RD Congo où les populations subissent les atrocités des forces d'agression et celles des groupes armés. On note la persistance de cet état des choses ; aucune avancée n'est constatée ! Le Chef de l'État congolais y a assisté en compagnie de trois ministres (deux vices-premiers ministres : Christophe Lutundula, des Affaires Etrangères et Jean-Pierre Bemba, de la Défense ; un ministre d'État : Antipas Mbusa, en charge de l'Intégration régionale).

Rappelons que lors de ces assises, le président angolais a recommandé que les relations entre Kinshasa et Kigali se normalisent. Un chronogramme pour la cessation des hostilités sera-t-il élaboré ?

## **En vue de l'inclusivité du processus électoral, la CENI va instituer le glossaire...**

La CENI a ouvert, le **27 juin 2023**, les travaux de l'atelier national de validation du glossaire électoral en langue des signes. Cela concerne surtout les personnes vivant avec handicap (sourds-muets, malentendants, mobilité réduite, etc.). Chaque centre de vote sera doté d'un bureau spécialisé qui prendra en compte toutes les questions en rapport avec les personnes vivant avec handicap.

## **Arrestation de 27 kidnappeurs et leur jugement à Kinshasa**

Le Commissaire provincial de la Police National/Ville de Kinshasa a présenté, le **3 juillet 2023**, un échantillon des malfaiteurs impliqués dans les enlèvements des citoyens dans la ville de Kinshasa. Parmi eux, il y a quatre policiers et six filles ! Le procès en flagrance contre les auteurs et complices a eu lieu le **7 juillet 2023**. Le Tribunal de Grande Instance de la Gombe a condamné la majorité des accusés à une peine de mort pour association des malfaiteurs, vol à main armée et meurtre.

## **Projet de budget 2024**

Le Conseil des ministres a, en sa séance du **25 août 2023**, arrêté le projet de budget 2024 à 16,6 milliards USD. Cependant, l'ODEP (Observatoire de la Dépense Publique) relève des faiblesses dans la mobilisation des recettes !

## **La RD Congo va-t-elle vers une nouvelle Constitution ?**

Le Professeur Isidore Ndaywel a, le **18 août 2023**, présenté les grandes lignes d'un projet de constitution avec un mandat présidentiel rehaussé à 9 ans, mais non renouvelable ! Notons que l'essentiel de sa réflexion a été publié dans les numéros 574 et 575 de la revue *Congo-Afrique*.

## **L'Avenue des Huileries débaptisée**

L'avenue des Huileries portera désormais le nom d'Etienne Tshisekedi. Décédé, le 1<sup>er</sup> février 2017 à Bruxelles, à l'âge de 84 ans, l'ancien Premier Ministre et fondateur de l'UDPS se voit ainsi immortalisé.

## **Goma a vécu des moments difficiles fin Août 2023**

Dans la nuit du **30 août 2023**, la ville de Goma a connu des échauffourées entre les forces de l'ordre et les adeptes de « Wazalendo », secte mystico-religieuse du Prophète Ephrem Bisimwa. On parle officiellement de 43 morts et de 56 blessés !

## **De la Table-ronde sur l'état de siège**

À l'invitation du Président de la République, il s'est tenu à Kinshasa, du **14 au 16 août 2023**, une table-ronde sur l'état de siège dans les Provinces

de l'Ituri et du Nord-Kivu. Dans son discours d'ouverture, le Chef de l'État a rappelé aux uns et aux autres que l'état de siège n'a pas vocation à s'éterniser. La Société Civile a opté pour la pérennisation de l'état de siège étant donné que la position de l'agresseur n'a pas changé.

Pendant ce temps, une ordonnance du **30 août 2023** a prorogé de 15 jours supplémentaires l'état de siège.

### **L'épiscopat américain en soutien aux évêques congolais**

Dans une lettre adressée au Secrétaire d'État américain par le Révérend David J. Malloy, évêque de Rockford et Président de la Commission pour la Justice Internationale et la Paix, celui-ci craint que les prochaines élections en RD Congo n'aboutisse à un fiasco !

## **AFRIQUE**

Le **Gabon** a été le théâtre, le **30 août 2023**, d'un coup d'état, œuvre du Commandant de la Garde Républicaine, Brice Oligui Nguema.

Le **Ghana** s'est donné comme objectif, dès 2030, de produire de l'électricité à partir du nucléaire.

Le **Mali** a demandé, le **16 juin 2023**, le retrait des troupes de la MINUSMA de son territoire à la suite de leur incapacité à mettre fin aux violences jihadistes. Le Burkina Faso a également suivi l'exemple de son voisin.

Au **Niger**, un coup d'état a renversé le Président Bazoum, le **26 juillet 2023**.

En **Ouganda**, l'armée a appelé, le **17 juin 2023**, la population de Bwera (Ouganda) à la vigilance et à dénoncer toute personne suspecte dans leurs entités. Cette recommandation découle du massacre de 37 écoliers du Lycée Lubiria à Mpongwe, région frontalière avec la RD Congo. Ces élèves auraient été massacrés par les rebelles des ADF.

L'**Union Africaine** a félicité, le 8 juin 2023, le Maroc d'avoir abrité, à Bouznika, les travaux de la Commission mixte 6+6 chargée par la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État libyens de l'élaboration des lois électorales pour les législatives et la présidentielle en Libye.

Au **Tchad**, le Premier Ministre a, le **24 juin 2023**, sollicité un appui et l'assistance des partenaires techniques et financiers pour lui permettre de faire face à l'afflux des réfugiés soudanais sur son territoire. ■

## Économie – Politique – Vie Sociale – Culture Revue mensuelle du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS)

### Bref historique

Fondée en janvier 1961 sous le nom de « **Documents pour l'Action** », la revue Congo-Afrique est, depuis janvier 1965, l'organe d'expression du Centre d'Études pour l'Action Sociale. Congo-Afrique est une revue scientifique qui paraît dix fois l'an et dont les articles s'intéressent aux questions économiques, politiques, juridiques, sociales et culturelles de la RD Congo et de l'Afrique.

### Conseil de Rédaction et Conseil Scientifique de *Congo-Afrique*

La publication d'un article dans la revue Congo-Afrique n'est pas payante. Tout projet de publication est soumis à l'appréciation de l'équipe de Rédaction (Rédacteur en Chef, Rédacteur adjoint et Assistant à la Rédaction) qui, à son tour, remet le projet à un ou plusieurs membres de l'équipe scientifique qui est composée de divers spécialistes, en rapport avec les thématiques de *Congo-Afrique* (Économie, Droit, Politique, Sciences sociales, Culture). Quelquefois, le projet peut être soumis à un autre spécialiste (hors du Conseil) pour en examiner la pertinence et l'exactitude des propos. Si l'équipe scientifique estime que le projet de publication est pertinent et fondé, l'équipe de Rédaction reprend l'article pour suggérer des mises à jour ou des corrections éventuelles à l'auteur avant l'alignement dans le numéro du mois. Il convient de noter que le processus d'examen du projet de publication peut prendre jusqu'à plus d'un mois. Ainsi, les articles qui sont publiés dans la revue ne le sont que par leur mérite, l'examen et la publication restant absolument gratuits.

Signalons que *Congo-Afrique* peut publier en anglais depuis 2016.